



TES X 120 STYX - TES X 160 STYX TES X 200 STYX

**ACCUMULATEUR D'EAU CHAUDE A GAZ
A CHAUFFE RAPIDE**

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

1. Lisez attentivement les instructions et les conseils fournis, ils vous aideront à assurer la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien de votre appareil. Ce manuel très important forme un tout avec l'appareil. Il devra suivre l'appareil en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur et/ou de transfert sur une autre installation.

2. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de blessures aux personnes et aux animaux et de dommages aux biens dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans ce manuel.

3. Cet appareil sert à produire de l'eau chaude sanitaire à usage domestique. Il doit être raccordé à une conduite de distribution d'eau chaude sanitaire appropriée à ses performances et à sa puissance. Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

Le technicien installateur doit être qualifié pour installer les appareils de chauffage conformément au décret ministériel n°37 du 22 janvier 2008 et modifications et corrections successives, indiquant les dispositions régissant l'installation des installations à l'intérieur des bâtiments.

Cet appareil, en ce qui concerne les matériaux en contact avec l'eau chaude sanitaire, répond aux exigences du décret ministériel n°174/2004 du 6 avril 2004.

4. L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux réglementations applicables en la matière et aux indications fournies par le fabricant comme prévu par les lois en vigueur sur ce thème (DPR 74/2013 et modifications et corrections successives).

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz, ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Pour toute réparation, faites appel à un technicien qualifié et exigez l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et dégager le fabricant de toute responsabilité.

En cas de travaux ou de maintenance de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumée et de leurs accessoires, éteindre l'appareil et une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un personnel technique qualifié le bon état de fonctionnement des conduits ou des dispositifs.

5. Les éléments d'emballage (agrafes, sachets de plastique, polystyrène expansé, etc.) représentent un danger pour les enfants. Ne pas les laisser à leur portée.

6. L'appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, voire des personnes dénuées d'expérience ou des connaissances nécessaires, mais sous surveillance ou après avoir reçu les conseils nécessaires à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et avoir compris les risques inhérents.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien devant être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être assurés par des enfants sans surveillance.

7. Il faut visser une vanne de sécurité au tuyau d'alimentation en eau conforme aux réglementations nationales. Dans les pays qui ont adopté la norme européenne EN 1487, la pression maximale doit être de 0,7 MPa et doit comprendre au moins un robinet d'arrêt, une vanne de retenue, une

- vanne de sécurité et un dispositif d'arrêt de la charge hydraulique.
8. Le dispositif de protection contre les surpressions (vanne ou groupe de sécurité) ne doit pas être altéré et doit être mis en marche périodiquement afin de vérifier qu'il n'est pas bloqué et pour éliminer les éventuels dépôts de calcaire.
 9. Un écoulement du dispositif de protection contre les surpressions est normal en phase de chauffage de l'eau. Il faut par conséquent raccorder l'évacuation, qui doit toujours être ouverte, à un tuyau de drainage qui ait une inclinaison continue vers le bas et qui soit installé dans un endroit à l'abri du gel.
 10. Il est indispensable de vider l'appareil et de le débrancher du courant électrique si ce dernier doit rester à l'arrêt dans un local exposé à un risque de gel.
 11. L'eau chaude qui sort des robinets à plus de 50°C peut provoquer des brûlures immédiates. Les enfants, les handicapés et les personnes âgées sont plus exposés aux risques de brûlures. Il est conseillé d'utiliser un mitigeur thermostatique à visser sur le tuyau de sortie de l'eau présentant un collet rouge.
 12. Aucun objet inflammable ne doit être en contact ou à proximité de l'appareil.
 13. Éviter de se placer sous l'appareil et d'y placer tout objet et/ou appareil risquant d'être endommagé en cas de fuite d'eau.
 14. Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de détergents agressifs pour le nettoyage de l'appareil : risque d'endommager le plastique ou les pièces peintes.
 15. En cas d'odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, éteindre l'appareil, fermer le robinet principal du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien : risque de lésions personnelles par brûlures ou par inhalation de fumée, intoxication.
 16. Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'appareil, il faut obligatoirement faire effectuer l'entretien annuel de maintenance et l'analyse de la combustion dans les délais prévus par les lois en vigueur sur le territoire. Le personnel technique doit être qualifié et remplir le livret, tel que prévu par la Loi.

IMPORTANT !

**IL FAUT CHANGER LES INJECTEURS
POUR ADAPTER LE CHAUFFE-EAU
À UN GAZ AUTRE QUE LE GAZ
ÉTALONNÉ.**

**IL EST RECOMMANDÉ D'EFFECTUER
LE CHANGEMENT AVANT
L'INSTALLATION POUR ÉVITER DE
DÉMONTRE LE GROUPE GAZ.**

INSTRUCTIONS D'UTILISATION POUR L'USAGER

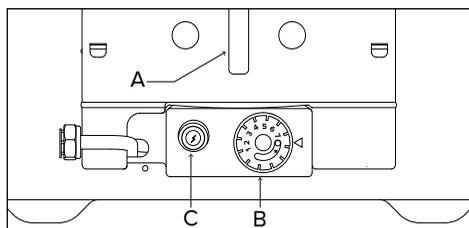


ATTENTION !

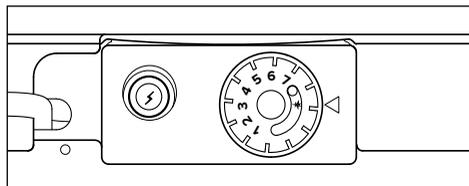
L'installation, la première mise en service, les réglages de maintenance ne doivent être effectués, conformément aux instructions, que par des professionnels du secteur.

Le qualifiés décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens suite à une mauvaise installation de l'appareil. Si l'appareil est installé à l'intérieur de l'appartement, vérifier si les dispositions concernant l'arrivée de l'air et l'aération du local ont bien été respectées (selon la loi applicable en la matière).

PROCEDURE D'ALLUMAGE



Tourner le bouton B de la position  (arrêt) sur la position  (pilote).

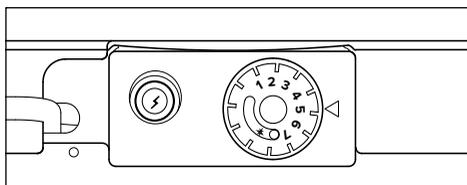


Appuyer à fond sur le bouton B, le maintenir enfoncé et appuyer simultanément sur l'allumeur piézoélectrique C. Vérifier, à travers le trou A si la flamme du brûleur s'allume. Après avoir vérifié que la flamme est allumée, maintenir appuyé le bouton B pendant 20 secondes environ.

Si la flamme du brûleur pilote ne reste pas allumée, répéter l'opération décrite ci-dessus.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU

En utilisant le bouton B, il est possible de régler la température de l'eau chaude. Tourner le bouton de la position d'allumage  sur le numéro correspondant à la température désirée de 1 (environ 42°C) à 7 (environ 70°C).



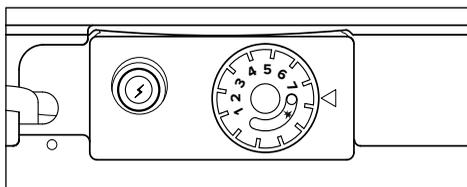
Afin de réduire l'entartrage et dans une eau particulièrement dure, il est conseillé de ne pas dépasser la position 5 (60°C). De plus, à cette température et en présence d'eaux particulièrement dures (eaux avec un pourcentage excessif de calcaire TH > 25°F), les dépôts calcaires sont réduits à l'intérieur du chauffe-eau.

ATTENTION !

L'eau provoque de graves brûlures lorsque sa température dépasse 50°C. Toujours vérifier la température avant utilisation ou prévoir un dispositif adapté afin de mitiger l'eau

PROCÉDURE D'EXTINCTION

Pour éteindre l'appareil, tourner le bouton B sur la position  (éteint).



INSTRUCTIONS D'UTILISATION POUR L'USAGER

CONSEILS D'UTILISATION

Attention à ce que les robinets d'eau chaude de l'installation soient parfaitement étanches car tout suintement d'eau équivaut à une consommation de gaz supplémentaire et à une augmentation de la température de l'eau.

Il faut vider l'appareil, s'il doit rester inactif dans un endroit soumis au gel.

Pour vider le chauffe-eau, il faut :

- a) éteindre le brûleur et fermer l'alimentation en gaz ;
- b) fermer le robinet d'alimentation en eau en amont de l'appareil ;
- c) retirer le tuyau de raccordement d'eau froide et la soupape de sécurité ;
- d) raccorder un tuyau d'une longueur adaptée à la distance entre l'évacuation et le tuyau d'entrée d'eau (anneau bleu) du chauffe-eau ;
- e) ouvrir le robinet d'évacuation d'eau chaude en aval de l'appareil.

Attention !

De l'eau bouillante peut sortir lors de l'opération de vidange.

Éteindre l'appareil avant d'effectuer toute opération de nettoyage de ses parties extérieures. Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse.

Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques. Pour un fonctionnement sûr, écologique et une économie d'énergie, veiller au respect de la réglementation en vigueur.

REMARQUE : Le corps intérieur du chauffe-eau ne doit pas, au cours de cette opération, subir des chocs qui pourraient endommager le revêtement protecteur intérieur (émaillage).

RECOMMANDATIONS VISANT À EMPÊCHER LA PROLIFÉRATION DES LÉGIONELLES

La légionelle est un type de bactérie en forme de bâtonnet, qui est naturellement présent dans toutes les eaux de source.

La « maladie du légionnaire » est un type particulier de pneumonie causée par l'inhalation de vapeur d'eau qui contient cette bactérie. Dans ce contexte, il est nécessaire d'éviter de longues périodes de stagnation de l'eau contenue dans l'appareil, qui devrait ensuite être utilisé ou vidé au moins une fois par semaine.

La norme européenne CEN/TR 16355 fournit des lignes directrices sur les meilleures pratiques à adopter pour prévenir la prolifération de la Legionella dans l'eau potable. De plus, si des réglementations locales imposent des restrictions supplémentaires sur la question de Legionella, elles devront être appliquées.

Ce chauffe-eau à accumulation est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C. Il est en mesure d'effectuer un cycle de désinfection thermique limitant la prolifération des bactéries de Legionella dans le réservoir.

Pour éviter que l'eau stagne pendant de longues périodes, l'eau doit être utilisée ou la laisser s'écouler abondamment au moins une fois par semaine.

ATTENTION !

L'eau provoque de graves brûlures lorsque sa température dépasse 50°C. Toujours vérifier la température avant utilisation ou prévoir un dispositif adapté afin de mitiger l'eau.

NORMES DE SÉCURITÉ POUR L'INSTALLATEUR

Légende des symboles :

 Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.

 Le non-respect des avertissements de danger peut endommager, gravement dans certains cas, les biens, les plantes ou blesser les animaux.

Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages éventuels dus à un usage impropre du produit ou au non-respect des consignes d'installation fournies par la présente notice.

Installer l'appareil sur un mur solide n'étant pas soumis à des vibrations.

 Bruit pendant le fonctionnement

Ne pas endommager, lors du perçage du mur, les câbles électriques ou les tuyaux.

 Électrocution en cas de contact avec des conducteurs sous tension.

Dommages aux installations existantes.

 Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.

S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé sont conformes aux normes en vigueur.

 Électrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés.

 Endommagement de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.

Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil ne soit pas détérioré et que la poignée soit

correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, le protéger contre toute chute accidentelle, le ranger après utilisation.

 Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions.

 Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison de la projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

S'assurer de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.

 Blessures provoquées par la chute d'une hauteur élevée ou par cisaillement (échelle double).

Veiller à ce que les échelles mobiles soient correctement appuyées, qu'elles résistent suffisamment, que les marches soient en bon état et ne soient pas glissantes, qu'elles disposent de rambarde au niveau des marches et du palier.

 Lésions personnelles en cas de chute de haut.

Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que

l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.



Lésions personnelles en cas de chute de haut.

S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures.



Lésions personnelles en cas de chocs, trébuchements, etc.

Protéger les appareils et les zones à proximité à l'aide de matériel adéquat.



Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison de la projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et avec un maximum de précaution.



Endommagement de l'appareil ou d'objets à proximité en raison de chocs, coups, incisions, écrasement.

Lors des travaux, porter des vêtements et des équipements de protection individuelle. Il est interdit de toucher à l'appareil installé, sans chaussures ou avec des parties du corps mouillées.



Lésions personnelles par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, chocs, coupures, piqûres, abrasion, bruit, vibrations.

Démonter le matériel et équipement de manière à sécuriser le déplacement des pièces, en évitant de les empiler pour éviter que les ensembles ne cèdent.



Endommagement de l'appareil ou d'objets à proximité en raison de chocs, coups, incisions, écrasement.

Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec un maximum de prudence en évitant tout contact brusque avec des pièces pointues.



Lésions personnelles en raison de coupures, piqûres, abrasions.

Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service.



Endommagement ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées.

Vider les composants qui pourraient contenir de l'eau chaude, en activant la purge avant de les manipuler.



Lésions personnelles en raison de brûlures.

Retirer le calcaire des composants en suivant les indications figurant dans la fiche de sécurité du produit utilisé, effectuer cette opération dans une zone aérée, en portant les vêtements de protection nécessaires, en évitant de mélanger des produits et en protégeant l'appareil et les objets à proximité.



Lésions personnelles en raison d'un contact de la peau ou des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs.



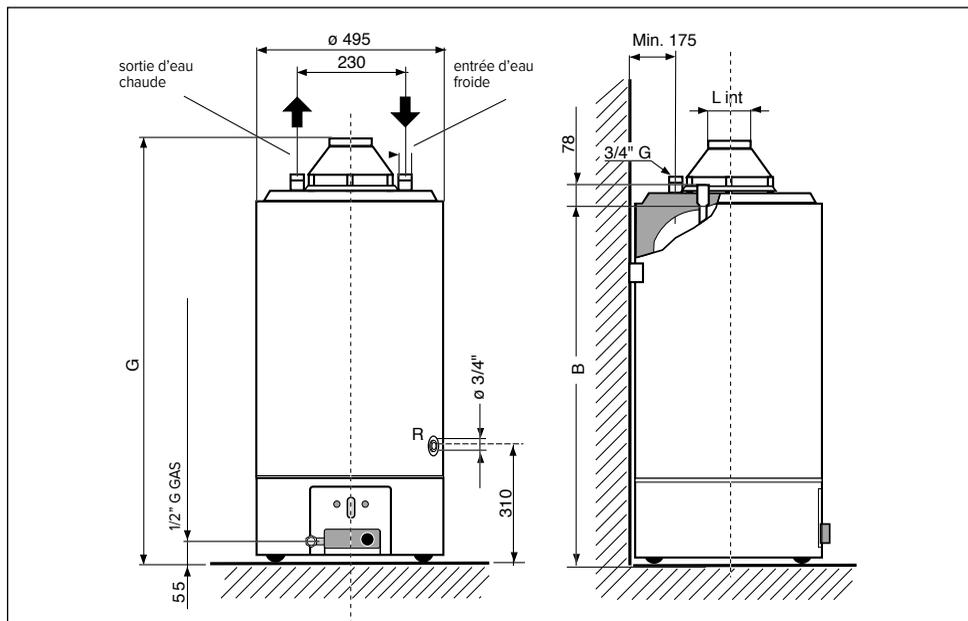
Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison d'une corrosion par des substances acides.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L'appareil se compose :

- un réservoir protégé intérieurement par une couche d'émail vitrifié, équipé d'une anode sacrificielle contre la corrosion à long terme ;
- un revêtement extérieur en tôle peinte ;
- une isolation en polyuréthane expansé haute densité (sans CFC) qui réduit les pertes thermiques ;
- une hotte contre le reflux des gaz de combustion ;
- une vanne de régulation gaz avec :
un thermostat réglable à plusieurs positions,
un système de sécurité à thermocouple,
un limiteur de température qui interrompt l'alimentation en gaz en cas de fonctionnement anormal ;
- un brûleur tubulaire silencieux en acier inoxydable, adaptable à tous les types de gaz ;
- un mécanisme d'allumage piézoélectrique ;
- un dispositif de sécurité contre le reflux de gaz de combustion.

COTES D'ENCOMBREMENT



MODÈLE	Capacité (litres)	débit thermique kW	B	G	L
120	115	9,5	1040	1200	81
160	155	9,5	1290	1450	81
200	195	9,5	1540	1700	100

CATÉGORIE II_{2H3+}
Type B11 BS

Pour les appareils conçus pour fonctionner au gaz naturel (méthane) appropriés au fonctionnement au gaz liquide.



ATTENTION !

Installer l'appareil sur une base de support solide n'étant pas soumise à des vibrations. S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé sont conformes aux normes en vigueur.

POSITIONNEMENT

Positionner l'appareil dans les règles de l'art.

Placer l'appareil près de la paroi choisie afin que les deux tuyaux d'arrivée et de sortie soient parallèles à celle-ci.

Si vous deviez installer le chauffe-eau dans un angle entre deux murs, garder, entre le mur et l'appareil, un espace suffisant pour l'installation et le démontage des composants.

Lieu d'installation

Lors du choix du lieu d'installation de l'appareil, respecter les prescriptions des normes en vigueur.

L'appareil doit être installé dans une position parfaitement verticale. L'appareil ne doit pas être installé à proximité d'une source de chaleur.

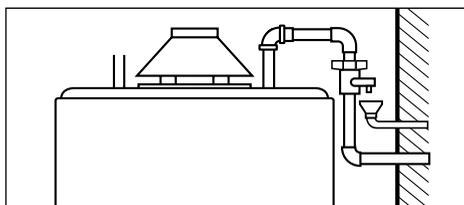
Ne pas installer l'appareil dans un environnement où la température peut descendre sous 0°C.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Le raccordement au réseau de distribution d'eau nécessite un tuyau de 3/4" G. L'entrée d'eau froide est identifiée par la bague bleue tandis que la sortie d'eau chaude est identifiée par la bague rouge.
- L'appareil doit obligatoirement avoir la soupape hydraulique de sécurité montée sur l'arrivée d'eau (bague bleue). La soupape ne doit en aucun cas être manipulée.

- S'assurer d, faire couler l'eau pendant une certaine période de temps, qu'il n'y ait pas de corps étrangers tels que des copeaux de métal, du sable, du chanvre, etc dans la conduite d'arrivée d'eau. Si ces corps devaient entrer dans la soupape hydraulique de sécurité-retendue, ils pourraient compromettre le bon fonctionnement et, dans certains cas, en provoquer la rupture.
- S'assurer que la pression du système d'alimentation en eau ne dépasse pas les 6 bar (0.6 MPa). En présence d'une pression supérieure, l'utilisation d'un réducteur de pression de haute qualité est nécessaire. Dans ce cas, la soupape hydraulique doit nécessairement suinter en phase de chauffage. Ce suintement se produit également en présence d'un robinet d'arrêt unidirectionnel placé en amont de la soupape.
- Éviter que la soupape ne goutte sur le chauffe-eau.

Monter la soupape comme indiqué sur la figure, en prévoyant un petit entonnoir (égouttoir) raccordé à la vidange.



IMPORTANT !

Si l'appareil est installé dans les zones où l'eau est dure (TH > 25 °F), il est préconisé d'installer un adoucisseur pour limiter la formation calcaire. Veiller à ce que le réglage de l'adoucisseur ne soit pas < 12 °F. La garantie ne couvre pas les dommages causés par le calcaire.

VIDANGE

Procéder à la vidange de l'appareil s'il doit rester inactif pendant une longue période.

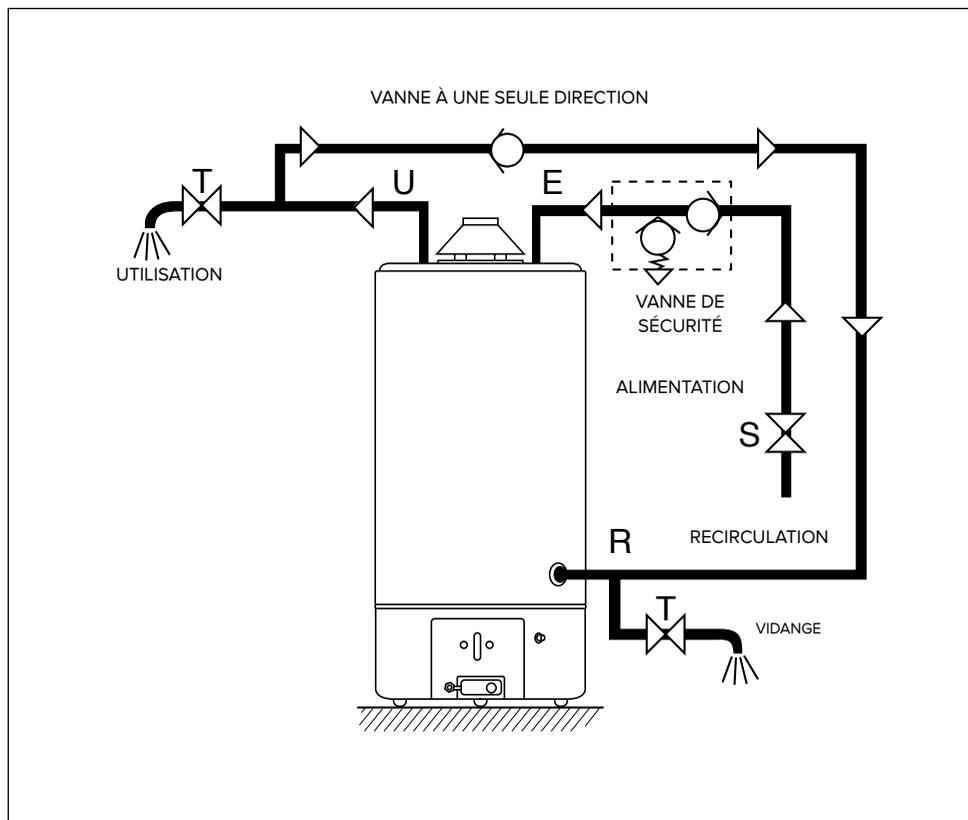
Lors de l'installation, prévoir cette éventualité et raccorder un robinet de vidange au raccord R.

POUR VIDER LE CHAUFFE-EAU, IL FAUT :

- éteindre le brûleur et fermer l'alimentation en gaz,
- fermer le robinet d'arrêt en amont de l'appareil,
- ouvrir les robinets d'utilisation en aval du chauffe-eau,
- ouvrir le robinet de vidange relié au raccord R.

RECIRCULATION

Si l'installation de l'utilisateur comprend également le circuit pour la recirculation d'eau sanitaire, il est possible d'utiliser le même raccord R utilisé pour la vidange. Le circuit illustré ci-dessous montre le raccordement à effectuer dans ce cas.



RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Les appareils de type B 11bs sont des appareils à chambre ouverte prévus pour être reliés à un conduit d'évacuation des déchets de combustion vers l'extérieur de la pièce, l'air comburant étant prélevé directement dans l'environnement où le chauffe-eau est installé. Le tirage pour l'évacuation des fumées est naturel.

Ce type d'appareil ne peut pas être installé dans une pièce qui ne répond pas aux exigences en matière de ventilation, comme prévu par les réglementations en vigueur en la matière.

Pour ne pas compromettre le fonctionnement de l'appareil, le lieu d'installation doit correspondre à la température limite de fonctionnement et être protégé de manière à ce que l'appareil n'entre pas directement en contact avec les agents atmosphériques.

L'appareil est posé au sol.

Respectant les distances minimales doit être prévue pour permettre l'accès aux parties internes de l'appareil.

- Il faut obligatoirement évacuer vers l'extérieur les gaz de combustion au moyen d'un tuyau d'un diamètre minimum de 80, inséré sur la hotte de l'appareil, en suivant les instructions et les alternatives des normes.
- Il est important que la cheminée ait un bon tirage (3 Pa minimum).
- Éviter les longues sections horizontales, les contre-pentes et les étranglements dans le tuyau d'évacuation, car ils peuvent provoquer une mauvaise combustion, et un mauvais tirage.

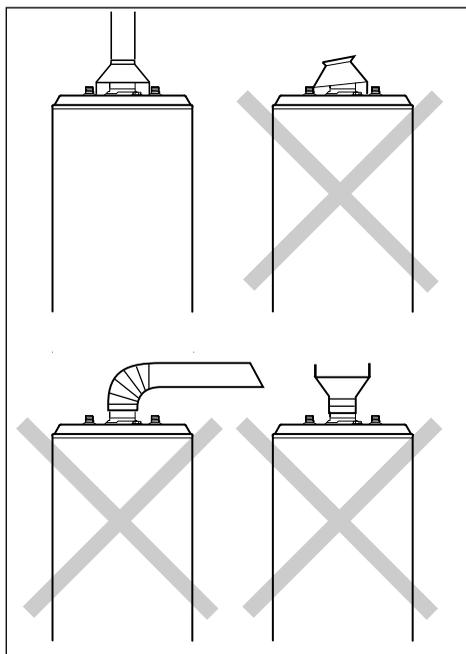
Si le tuyau d'évacuation traverse des pièces froides et non chauffées, il est conseillé de prévoir une isolation thermique pour éviter la formation de

condensation.

- En aucun cas, la hotte à gaz de combustion ne doit être éliminée, modifiée ou remplacée car elle est partie intégrante de l'ensemble du système de combustion du chauffe-eau au gaz.
- L'installateur est seul responsable de l'installation correcte du tuyau d'évacuation des fumées.

IMPORTANT !

Pour le bon fonctionnement des appareils au gaz, il faut placer parfaitement la hotte comme indiqué sur la figure. Éviter absolument tout autre type d'installation comme dans les exemples ci-dessous.



MONTAGE DU KIT DE LA HOTTE ET RACCORDEMENT DU DÉTECTEUR DE FUMÉE

Les chauffe-eau sont équipés d'un dispositif qui a pour fonction de bloquer l'arrivée du gaz au brûleur et d'interrompre le fonctionnement de l'appareil en cas d'obstruction partielle ou totale du conduit de fumée.

Cet appareil se compose d'un thermostat « B » (Fig.1) à réarmement manuel étalonné à $87^{\circ}\text{C} + \text{ou} - 3$ fixé sur le bord de la hotte d'aspiration des fumées « A », relié au joint interrompu de la soupape de gaz. Tout cela fait partie du kit de la hotte d'aspiration des fumées fournie avec l'appareil, qui doit être installé conformément aux instructions suivantes.

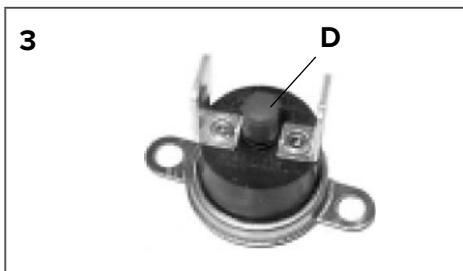
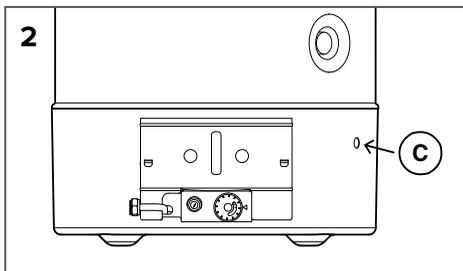
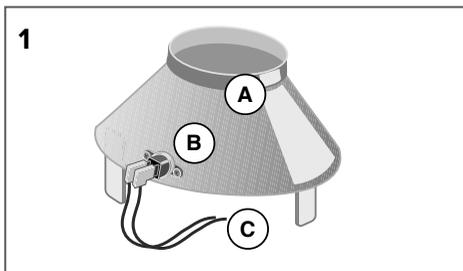
- Installer la hotte d'aspiration des fumées « A » dans la position la plus favorable par rapport à la sortie des câbles du capteur « B » de l'appareil.
- Raccorder les bornes du câble « C » aux contacts du thermostat de protection contre la fumée (Fig.2)
- Démarrer normalement l'appareil.

Si l'appareil se verrouille, procéder comme suit :

- Attendre 10 minutes après le verrouillage ;
- Enfoncer le bouton de réarmement « D » sur le thermostat (Fig. 3) ;
- Redémarrer le chauffe-eau en suivant les instructions pour l'allumage normal.

Si le défaut se répète, ne pas insister pour redémarrer mais demander à un technicien qualifié d'éliminer la cause du problème.

Contrôler la bonne évacuation des gaz brûlés et mesurer le contenu de CO_2 au débit thermique nominal. Cette valeur ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans le tableau des caractéristiques techniques.



Si cette valeur s'avère supérieure, faire procéder à un contrôle de l'efficacité du système d'évacuation des gaz brûlés. Au cas où il ne serait pas possible de ramener la valeur de CO_2 aux niveaux indiqués par le tableau caractéristiques techniques, ne pas mettre en marche l'appareil.

⚠ ATTENTION !

LE DÉTECTEUR DE FUMÉE NE DOIT JAMAIS ÊTRE MODIFIÉ OU MIS HORS SERVICE POUR NE PAS COMPROMETTRE LE BON FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL.

DE MAUVAISES CONDITIONS DE TIRAGE PEUVENT PROVOQUER LE RETOUR DES GAZ DE COMBUSTION DANS LA PIÈCE OÙ L'APPAREIL EST INSTALLÉ. RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.

ALIMENTATION GAZ

ATTENTION!

L'installation, la première mise en service, les réglages de maintenance ne doivent être effectués, conformément aux instructions, que par des professionnels du secteur.

- Vérifier que le gaz fourni correspond aux indications figurant sur l'étiquette apposée sur l'appareil.
- Ouvrir les portes et les fenêtres.
- Éviter tout contact avec des étincelles ou des flammes nues.
- Les appareils sont normalement étalonnés pour fonctionner au gaz naturel G20 (pci) 8100 kcal/m³ environ ; aucun réglage n'est donc nécessaire avec ce gaz. L'étalonnage avec des gaz différents doit être effectué par un personnel qualifié.
- Le raccordement de la conduite de gaz à la soupape doit être réalisé à l'aide d'un tuyau 1/2 » G.
- Il est conseillé d'insérer une vanne d'arrêt avant Le groupe gaz.
- Le raccordement au réseau doit être réalisé avec des tuyauteries rigides (acier, cuivre, etc.). Et non pas avec des matériaux thermoplastiques et/ou caoutchouteux.
- Après avoir retiré la calotte et effectué le raccordement au réseau, vérifier l'étanchéité du circuit de gaz à l'aide d'une solution savonneuse. Ne pas effectuer le test avec des flammes.

Le chauffe-eau est équipé d'une anode en magnésium montée dans la chaudière. La durée de l'anode est proportionnelle à la température moyenne, à la composition chimique de l'eau et à la quantité d'eau puisée.

De toute manière, il vaut mieux vérifier tous les 18-24 mois l'anode qui doit avoir une surface suffisamment homogène. Si son diamètre descend au-dessous de 10-12 mm, il est conseillé de la remplacer par une anode originale.

N.B. : L'anode est montée dans la partie inférieure de l'appareil, sous la calotte de protection.

IMPORTANT !

**IL FAUT CHANGER LES INJECTEURS
POUR ADAPTER LE CHAUFFE-EAU
À UN GAZ AUTRE QUE LE GAZ
ÉTALONNÉ.**

**IL EST RECOMMANDÉ D'EFFECTUER
LE CHANGEMENT AVANT
L'INSTALLATION POUR ÉVITER DE
DÉMONTÉ LE GROUPE GAZ.**

RÉSERVÉ À L'INSTALLATEUR

Instructions pour l'adaptation au fonctionnement avec un gaz autre que celui étalonné. Du gaz naturel (G20) au gaz liquide (G30-G31) avec vanne Gaz modèle EUROSIT.

Pour adapter le chauffe-eau à un gaz autre que le gaz étalonné, suivre les images ci-dessous.

Les dimensions des trous des injecteurs, exprimées en millimètre, sont indiquées dans le tableau.

Ne pas placer d'obstacles ou d'obstructions entre le trou de l'injecteur et la bouche du tuyau « Venturi ».

IMPORTANT !

IL FAUT CHANGER LES INJECTEURS POUR ADAPTER LE CHAUFFE-EAU À UN GAZ AUTRE QUE LE GAZ ÉTALONNÉ.

IL EST RECOMMANDÉ D'EFFECTUER LE CHANGEMENT AVANT L'INSTALLATION POUR ÉVITER DE DÉMONTER LE GROUPE GAZ.

	BRÛLEUR PRINCIPAL	BRÛLEUR VEILLEUSE
MODÈLES	120 - 160 - 200	
gaz méthane (G20)	2,55 (mm)	0,27x2 (mm)
GAZ méthane (G25)	2,65 (mm)	0,32x2 (mm)
GAZ Liquide (G30-G31)	1,55 (mm)	0,22 (mm)

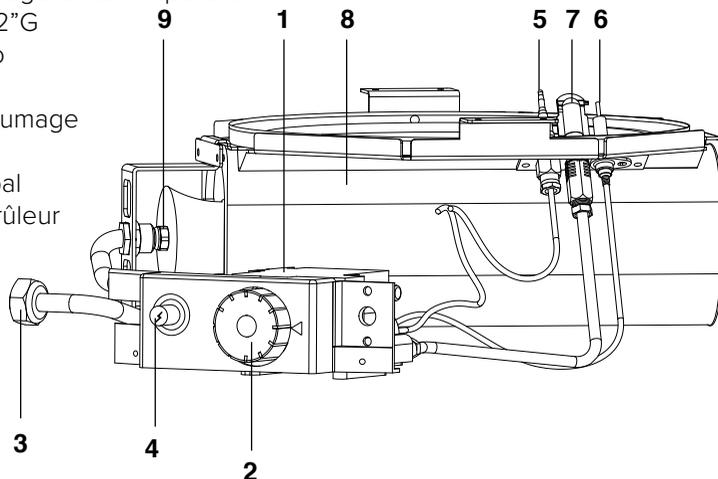


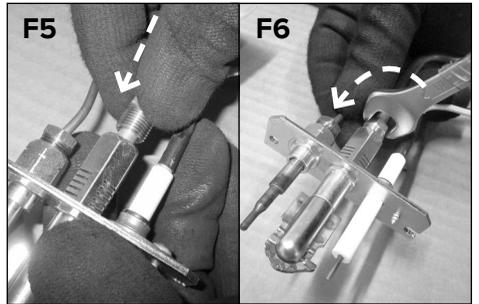
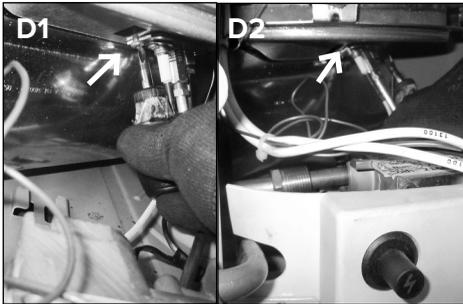
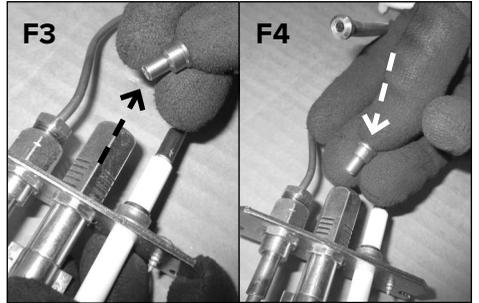
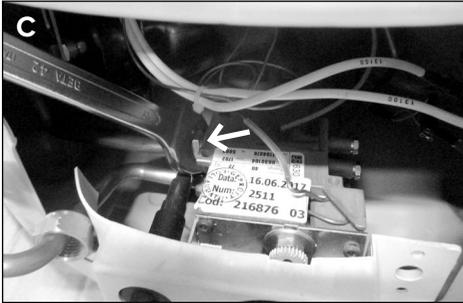
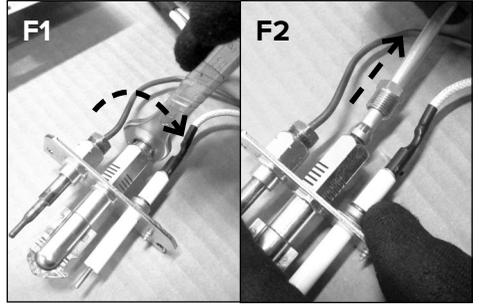
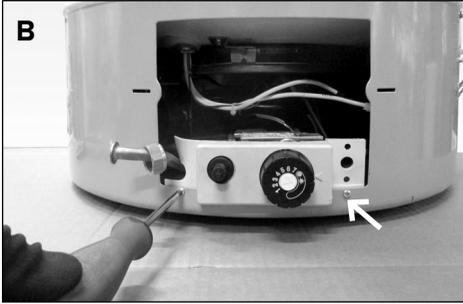
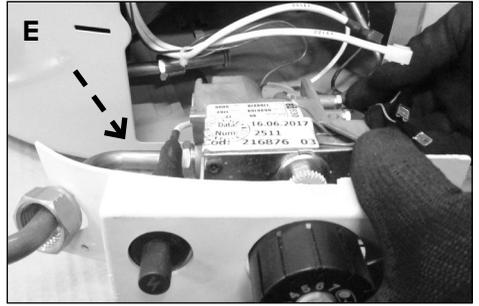
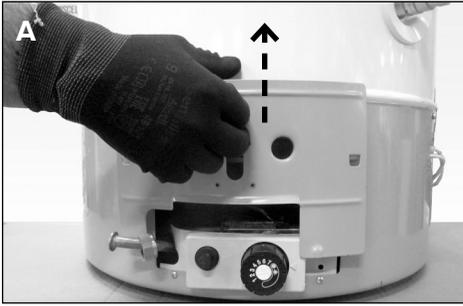
ATTENTION !!

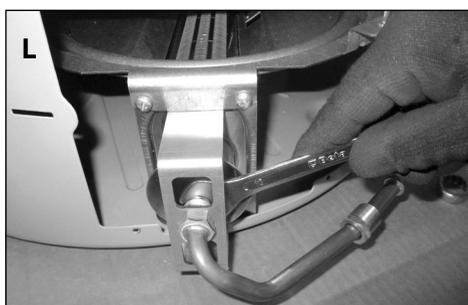
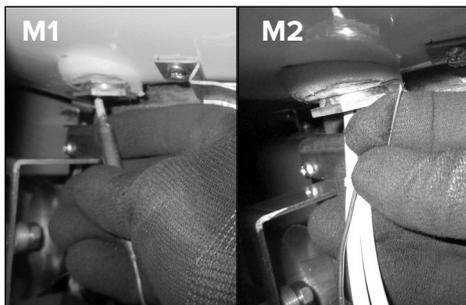
En cas d'utilisation du gaz G30, G31 ou G25, dévisser de deux tours la valve (figure 5) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4

1. soupape de gaz
2. bouton de réglage de la température
3. raccord gaz 1/2" G
4. allumeur piezo
5. thermocouple
6. électrode d'allumage
7. brûleur pilote
8. brûleur principal
9. injecteur du brûleur principal





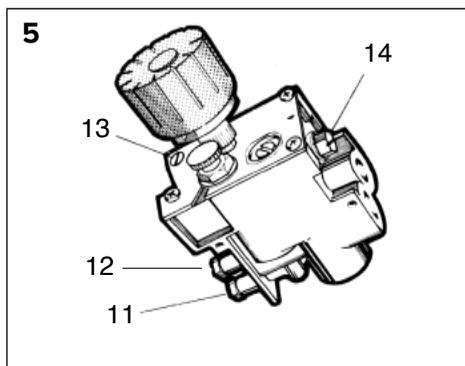


CONTRÔLE DE LA PRESSION D'ALIMENTATION

La pression du gaz d'alimentation est mesurée à la prise de pression 11, (fig.5) au moyen d'un manomètre et exprimé en mbar.

RÉGLAGE FLAMME AJOUTER (Veilleuse) (Vanne EUROSIT)

Le réglage est effectué en agissant sur la vis 12 (fig.5). La flamme pilote est réglée lorsque sa longueur est d'environ 2-3 cm et investit la partie supérieure du thermocouple.



		PRESSION D'ALIMENTATION DU GAZ
GAZ méthane (G20)		20 mbar
GAZ méthane (G25)		25 mbar
GAZ liquide	Butane (G30)	28 ÷ 30 mbar
	Propane (G31)	37 mbar

SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil, celui-ci est équipé des dispositifs de sécurité suivants :

- Contrôle de la flamme par thermocouple

arrête le débit de gaz en cas de non-présence de la flamme veilleuse. L'intervention répétée, non occasionnelle, de cette sécurité indique un fonctionnement incorrect de l'appareil. L'intervention d'un personnel qualifié est nécessaire.

- Thermostat de surchauffe

il agit de la même manière que le thermocouple si la température de l'eau dépasse 90°C. Dans ce cas l'appareil ne peut pas être rallumé tant que l'eau chaude n'a pas été évacuée. L'intervention d'un personnel qualifié pour l'élimination des défauts avant le rallumage de l'appareil est nécessaire.

ENTRETIEN

L'entretien est une opération essentielle pour la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de l'appareil. Il doit être effectué conformément aux réglementations applicables.



ATTENTION !

Avant de procéder aux opérations d'entretien, fermer le robinet du gaz et de l'eau de l'installation sanitaire.

Il est recommandé d'effectuer au moins une fois par an les contrôles suivants :

1. Contrôle de l'étanchéité du circuit d'eau.
2. Contrôle de l'étanchéité du circuit de gaz avec le remplacement éventuel des joints.
3. Contrôle visuel de l'état général de l'appareil et de la combustion.
4. Contrôle visuel de la chambre de combustion et nettoyage éventuel du brûleur.
5. Suite au contrôle des points n° 3 et 4, démontage et nettoyage de l'injecteur.
6. Réglage pour un débit de gaz correct.
7. Vérification du fonctionnement des systèmes de sécurité de l'eau (limite de température et de pression).
8. Vérification du fonctionnement des systèmes de sécurité gaz (absence

de gaz ou de flamme, soupape gaz, etc.)

9. Vérification des caractéristiques de ventilation de la pièce.
10. Vérification des caractéristiques d'évacuation des produits de combustion.

N.B. : Le corps intérieur du chauffe-eau ne doit pas, au cours de cette opération, subir des chocs qui pourraient endommager le revêtement protecteur intérieur.

Informations pour l'Utilisateur

Informez l'utilisateur du mode de fonctionnement de l'appareil.

Lui remettre notamment la notice d'instructions, en précisant que cette dernière doit être conservée avec l'appareil. Attention à bien signaler à l'utilisateur ce qui suit :

- Comment sélectionner la température et les dispositifs de réglage pour mieux gérer l'appareil en faisant des économies.
- Faire procéder à un entretien périodique de l'installation, conformément aux normes en vigueur.
- Ne modifier en aucun cas les réglages de l'alimentation en air de combustion et en gaz de combustion.

PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

		
0000000 00,14312,0000000		
Année de production	Date de production (avec jour de l'année)	

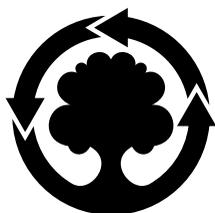
Numéro de série

DONNÉES TECHNIQUES

Identification du modèle du fournisseur	TES X ... STYX			
	120	160	200	
Modèle				
Certificat CE	51CT4895			
Capacité nominale	l	115	155	193
Capacité réelle	l	116,4	153,9	190,4
Pression nominale	bars	8	8	8
Débit calorifique nominal	kW	9,5	9,5	9,5
Puissance utile	kW	8,5	8,5	8,5
Temps de chauffage ECS t 45°C	min.	52	62	64
Dispersion de chaleur à 60° C	W	260	300	330
Débit eau chaude				
Soutirage à 30K	l/h	217	217	217
Soutirage à 45K	l/h	163	163	163
Erp				
Profil de charge		L	L	XL
Efficacité énergétique de chauffage de l'eau η_{wh}	%	59	67	62
Classe énergétique		B	B	B
Consommation journalière d'énergie électrique Q_{elec}	kWh	--	--	--
Consommation journalière de combustible Q_{fuel}	kWh	22,22	19,26	34,01
Niveau de puissance acoustique L_{WA}	dB	59	59	59
Emissions d'oxydes d'azote (puissance calorifique supérieure)	[mg/kWh]	47	49	44
Consommation annuelle d'énergie électrique AEC	kWh/an	--	--	--
Consommation annuelle de combustible AFC	GJ/an	15,6	14,0	24,0
Eau mitigée à 40°C V40	l	181	198	198
Température de consigne au déballage	°C	60	60	60
Réglage de référence du thermostat		5	5	5
Pression de raccordement du gaz				
Gaz naturel G20	mbar	20	20	20
Gaz liquide (butane) G30	mbar	28 ÷ 30	28 ÷ 30	28 ÷ 30
Gaz liquide (propane) G31	mbar	37	37	37
Consommation de gaz				
Gaz naturel G20	m³/h	1,005	1,005	1,005
Gaz liquide (butane) G30	Kg/h	0,749	0,749	0,749
Gaz liquide (propane) G31	Kg/h	0,738	0,738	0,738
Valeurs des gaz de combustion				
Pression de tirage	mbar	0,015	0,015	0,015
Quantité massique des fumées	g/sec	5,4	5,4	7,3
Température des gaz d'évacuation	°C	158	157	133

Pour la liste des modèles équivalents, consulter l'annexe A, qui est partie intégrante de cette notice.

Les produits dépourvus d'étiquette et de fiche correspondante pour les groupes chauffe-eau et installations solaires, prévues par le règlement 812/2013, ne sont pas destinés à être utilisés dans de tels ensembles.



WE MAKE USE OF
RECYCLED PAPER

Ariston Thermo SpA

Viale Aristide Merloni 45 - 60044 Fabriano (AN) Italy

Telefono 0732 6011 - Fax 0732 602331

info.it@aristonthermo.com

www.aristonthermo.com

CHAFFOTEAUX

Le Carré Pleyel - 5 rue Pleyel - 93521 Saint Denis Cedex

Tél. 01 55 84 94 94 - Fax 01 55 84 96 10

www.chaffoteaux.fr

www.aristonthermo.fr



420010920400 - 10/2018